

Réunion EUVA (European Union of Visual Artist)

le 12.04.2018

Compte rendu



Cette réunion a eu lieu à La Maison des Associations du VIIIème arrondissement, le 12 avril 2018 de 19h à 21h30 et a réuni 27 personnes.

Elle débute par une allocution de Rémy Aron, Président de La Maison des Artistes. Il rappelle l'importance d'une Europe des Artistes et de son ancrage historique, de l'existence d'un patrimoine commun, d'une entité culturelle cohérente. Il souligne également les avancées du système français, et l'importance de la défense de ce statut social qui passe par un combat régulier contre l'état et le marché. Il indique aussi l'existence de grandes associations européennes mais qui poursuivent des stratégies culturelles différentes. La création de cette union des artistes européens est capitale contre la ségrégation actuelle du désir d'Europe.

Nacéra Kainou, présidente de la commission Europe, remercie les personnes présentes pour leurs venues et intérêts. Elle rappelle la dimension culturelle de l'union européenne, essentielle dans sa construction et défend une Europe de l'art et de la culture. Elle situe les artistes en son cœur. La création de l'EUVA représente un signal fort. Elle entend être un interlocuteur incontournable de la scène européenne et œuvrer à la visibilité des artistes. Il s'agit ici de respecter la diversité de chaque pays, leur singularité et conduire des échanges, de représenter un outils pour tous et former une union. Un important travail de réflexion, d'organisation et de mise en commun reste à effectuer.

L'union a pour mission de veiller aux conditions sociales des artistes, incarner un levier politique et être force de proposition. Ce projet a pour but de comparer les situations, élaborer un diagnostic politique et travailler au développement de bonnes conditions de vie et d'exercice pour les artistes professionnels, à une harmonisation vers le haut. Les objectifs visés par l'union sont la rémunération, la défiscalisation de l'achat des œuvres d'art pour les particuliers, en prenant en compte le contexte d'élection européenne en 2019.

Jean-Marc Bourgeois, secrétaire général du syndicat SMdA-CFDT développe sur la thématique du lobbying revendicatif de l'union qui pourrait être appuyé par le réseau propre à la CFDT. Il s'agit d'une action essentielle à la réussite des objectifs poursuivis par l'union. Le syndicat vient adjoindre son expérience et ses connaissances à la défense des conditions de travail, de la rémunération des travailleurs indépendants, du respect des droits d'auteur et de la défiscalisation des œuvres d'art pour les particuliers. Il en appelle à l'énergie et à l'action collective avant de laisser la parole aux artistes présents.



Miene M., néerlandaise, indique être une artiste engagée au niveau européen à travers divers projets comme le projet Grundtvig qui réunit six pays. Elle explique avoir été confrontée à la question des droits d'auteurs de nombreuses fois et à la difficulté de prise de parole sur ce sujet avec des interlocuteurs d'autres pays.

Jean-Marc Bourgeois répond en soulignant qu'il s'agit d'une revendication essentielle que mènent également les sociétés de droits d'auteurs et d'un combat permanent, d'un sujet brûlant à traiter avec précaution.

Une autre artiste, finlandaise, rebondit en mettant en avant la question de la défiscalisation et la difficulté d'une convergence fiscale du fait de la disparité entre les pays. Elle indique qu'il serait peut être préférable de commencer les actions à partir d'un sujet plus consensuel.

Philippe D., belge, prend la parole en commençant par remercier La Maison des Artistes pour ce projet de fédération. Cela représente pour lui un lobbying essentiel, la question qui reste à trancher touche aux méthodes d'approche et comment conjuguer les revendications de chaque pays.

Paul T., hollandais, indique être né dans un environnement européen, à Maastricht. Il explique avoir en tant qu'artiste professionnel des attaches aux Pays-Bas et en France. Il compare les systèmes d'identification des deux pays en soulignant la facilité du système hollandais, tous les artistes se retrouvent à la chambre du commerce. Il insiste également sur les différences culturelles et de législation et sur le travail à mener. Rémy Aron lui répond en indiquant qu'il est convaincu de ces différences culturelles mais que les artistes des arts visuels conservent des racines européens.

Angie B., américaine et italienne, partage son expérience à travers le traitement des artistes en Italie comme des plombiers avec un statut et des impôts semblables. Elle pose aussi une question sur les douanes et les bonnes idées du modèle français.

Paolo S., italien, rebondit sur l'idée de frustration liée aux douanes et sur l'unification des pratiques en traitant des garanties, des contrats de base et leur négociation à un niveau européen ainsi que des droits au chômage.

Ivanka T., bulgare, explique les liens qu'elle entretient à travers son association Paris-Vanet entre la France et la Bulgarie et les apports réciproques qui lient les deux pays. Elle explique le projet d'exposition qu'ils mènent, l'exploration d'archives et l'importance de communiquer autour de ces échanges européens historiques et de cultiver ces contacts.

Manuel L., espagnol, développe sur sa propre expérience et les difficultés rencontrées en tant que sculpteur et le contexte auquel il a été confronté. L'idée de la mise en place d'une pétition est abordée. La salle échange à ce sujet en précisant qu'un minimum de signatures doit être atteint sans quoi elle n'est pas examinée par la commission. Elle doit concerner un minimum de sept pays avec un certain nombre de signatures à atteindre dans chaque pays.

Lina M., espagnole, rebondit sur la question de l'identité des artistes européens, qu'est-ce qu'être européen ? et la difficulté de mobilisation des artistes face à des questions administratives. Il faudrait selon elle se concentrer dans un premier temps sur des initiatives artistiques. Elle développe des exemples d'artistes et la richesse de leur échanges, de l'hybridation culturelle. Elle développe sur l'importance d'initiatives en faveur des transports, des logements et de la circulation des artistes entre les pays. Nacéra Kainou répond par l'intérêt renouvelé de se questionner et d'intervenir sur les normes européennes, les conditions d'exercice et les règles fiscales et sociales en vigueur qui régissent le quotidien et les conditions d'exercice des artistes aujourd'hui.

Un échange dans la salle s'ouvre à propos de différents projets entendus comme fédérateurs et mobilisateurs par et pour les artistes présents comme l'exploration en bateau de l'Europe, la mise en place d'exposition, un projet d'envoi de cartes postales réalisées par les artistes à leurs députés européens puis leurs expositions, un Erasmus des artistes... Rémy Aron insiste sur le principe de solidarité professionnelle et l'ancrage des liens qui unissent les artistes.

Paul T. réouvre la discussion à propos des obligations légales, que poursuit Philippe D., en parlant de l'importance des contacts avec les syndicats d'artistes étrangers. Rémy Aron répond par la question de la ramification et l'idée de la construction, de la réunion de forces d'actions et de propositions. La salle pose la question du financement des actions à laquelle répond Rémy Aron par le soutien de La Maison des Artistes et le nécessaire recours à des subventions européennes. Il s'agit de répertorier ce qui existe déjà en matière de règles et d'initiatives et d'incarner une maison européenne des artistes, une maison commune.

Philippe D. développe l'idée d'un projet concret, d'une amélioration du régime et du travail en commun à réaliser : La question de ce travail, de l'identité et de l'intérêt des artistes. L'écriture d'un postulat apparaît comme évident. Rémy Aron développe sur les membres de cette assemblée comme des ambassadeurs du projet, présents dans chaque pays et d'un art sans frontières. Paolo S. demande des précisions sur ce qui doit être invoqué et développé pour convaincre et mobiliser les italiens en soulignant la difficulté d'une telle manœuvre et de l'entreprise de création.

Nicolas L. rebondit sur la fédération et explique le processus de mobilisation développé par le mouvement féministe. Il passe par la création d'une fédération et de petits groupes de réflexion composés d'ambassadeurs de la fédération. Ils proposent une commission de réflexion avec des idées dans chaque pays et des rendez-vous nationaux à un moment donné afin de porter au mieux la voix des artistes. Il conclut par la facilité d'une telle mise en place. Des événements doivent suivre et être mis en place pour corporaliser les réflexions. L'union doit utiliser tous les moyens de communication modernes à sa disposition et exploiter ces échanges. Nacéra Kainou répond par le bien-fondé de la démarche, de cette structure générale. Jorg F. intervient sur ce besoin de fédération et la question des gens qui répondent à cet appel.

La salle s'accorde sur les difficultés pratiques et la bonne volonté de l'assemblée. Nacéra Kainou explique qu'un texte fondateur sera élaboré et traduit. Elle explique également le principe de défiscalisation des achats d'œuvre d'art pour les particuliers suite à une question.

Les artistes échangent autour de la mobilisation, de l'action, des difficultés et de ce qui reste à bâtir.

Antinéa Garnier, Directrice de La Maison des Artistes, développe un point sur le questionnaire distribué et son but : un retour des artistes faisant partis du réseau de l'assemblée dans chaque pays représenté. Il sera envoyé par format numérique avec le compte rendu de cette réunion.

Rémy Aron et Nacéra Kainou remercient les participants, leur donnent rendez-vous après la rédaction du compte rendu et invitent les artistes à poursuivre la discussion autour d'un apéritif organisé au 11 rue Berryer.